



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT FIACRE SUR MAINE

DU LUNDI 15 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi quinze mars 2021 à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FIACRE-SUR-MAINE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Madame Danièle GADAIS**, Maire.

Présents : Danièle GADAIS, maire, Nicolas DEROCHE, Sandrine MANDIN-DIRAISON, Pascal DABIN, Adjoint, BEL Adrien, BOSSARD Maxime, BOUCHEREAU Sandrine, BUSSON Cédric, CONSTANTIN Maggy, LABAT Joëlle, LHOPITAL Vincent, NEAU Guillaume, POIRON Régine.

Absents excusés : AVOINE Anne-Marie procuration à Maggy CONSTANTIN
Valérie BOUCHAUD procuration à Régine POIRON

Absents :

Secrétaire de séance : Il est proposé de désigner **Monsieur Vincent LHOPITAL**, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/03/2021.

Nombre de conseillers : En exercice : 15	Présents : 13	Votants : 15
--	---------------	--------------

1- Adoption du procès-verbal du CM du 15/02/2021

Le compte rendu de la séance du 15 février 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2- Délibération Taux de fiscalité 2021

Monsieur Nicolas DEROCHE présente un certain nombre d'informations et de données relatives à la fiscalité locale.

Les conseillers municipaux prennent connaissance de l'évolution des taux, des bases d'imposition actuelles de la commune et de leur évolution depuis plusieurs années.

Monsieur Nicolas DEROCHE explique que la commune ne peut plus agir sur la taxe d'habitation.

Par ailleurs, le taux de la taxe foncière non bâtie est déjà plutôt élevé et s'applique sur des bases fiscales relativement faibles, aussi le levier fiscal sur la taxe foncière non-bâtie ne saurait également être utilisé.

Le dernier levier sur lequel la commune peut agir est la taxe foncière bâtie. Au regard des pertes de dotations (FPIC en particulier), des surplus liés à la crise sanitaire et aux charges de personnel sur l'école, le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire, il est proposé d'augmenter le taux de la taxe sur le Foncier Bâti à hauteur de 2% pour l'année 2021.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les taux de 2021 comme suit :

Taxes	Taux 2020	Taux 2021
Taxe d'Habitation	16,05 %	16,05 %
Taxe sur le Foncier Bâti	16,12 %	16,44 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti	49,28 %	49,28 %

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3- Délibération – Budget principal : Compte administratif 2020 – Compte de gestion 2020

Compte administratif 2020

Résultat de fonctionnement

Le compte administratif du budget de la commune présente à la clôture de l'exercice 2020 un résultat de fonctionnement excédentaire de **541 527,46 euros** à affecter, constitué comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2020	567 716,49	760 815,81
Résultat 2020		193 099,32
Résultat 2019 en report à nouveau (compte 002)		348 428,14
Résultat de fonctionnement fin 2020		541 527,46

Ce résultat est en conformité avec celui dégagé par le compte de gestion 2020.

Résultat d'investissement

Le compte administratif du budget de la commune présente à la clôture de l'exercice 2020 un résultat d'investissement déficitaire (avant restes à réaliser) de **194 219,83 euros**, constitué comme suit :

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2020 <i>dont résultat 2019 en fonctionnement affecté en réserves (compte 1068)</i>	296 672.69	389 360,67 <i>(230 993,16 €)</i>
Résultat 2019 reporté en investissement (compte 001)	286 907.81	
Intégration résultats par OONB		
Résultat 2019 en fonctionnement affecté en réserves (compte 1068)		
Total	583 580,5	389 360,67
Résultat d'investissement fin 2020	194 219,83	

Ce résultat est en conformité avec celui dégagé par le compte de gestion 2020.

Il est proposé de voter sur l'acceptation du compte administratif 2020 (en l'absence du Maire qui sort de la salle). La présidence de la séance est confiée à M. Nicolas DEROCHE, 1^{er} adjoint, qui soumet au vote le compte administratif 2020.

Hors la présence du maire, le compte administratif est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés (14 votants).

Compte de gestion 2020 :

Les résultats de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2020 sont en conformité avec ceux dégagés par le compte de gestion 2020 établi par la comptable de la trésorerie de Vertou.

Il est proposé de voter sur l'acceptation du compte de gestion 2020.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4- Délibération – Affectation des résultats 2020

Affectation des résultats 2020

Le besoin de financement de la section d'investissement est le suivant :

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Résultat fin 2020	194 219,83	
Restes à réaliser 2020	56 688.89	70 050,00
Total	250 908,72	70 050,00
Besoin de financement	180 858,72	

Le compte administratif présente à la clôture de l'exercice 2020 un résultat d'investissement déficitaire (après restes à réaliser) de **180 858,72 euros**.

La section d'investissement dégageant un besoin de financement, il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement 2020 d'un montant de **541 527,46 euros** au compte 1068 en recettes d'investissement (au budget 2021) pour un montant de **180 858,72 euros** et en report à nouveau (compte 002 au budget 2021) pour un montant de **360 668,74 euros**.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5- Budget annexe « boucherie » : Compte administratif 2020 – Compte de gestion 2020 – Affectation des résultats 2020

Compte administratif 2020

Le compte administratif du budget Annexe dit « Commerce » présente à la clôture de l'exercice 2020 un résultat de fonctionnement excédentaire de 3 955,52 euros, constitué comme suit :

_ FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2020	2 044.48 €	6 000,00 €
Résultat 2020		3 955.52 €

Hors la présence du maire, le compte administratif est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés (14 votants).

Compte gestion 2020

Le résultat de fonctionnement du compte administratif 2020 est en conformité avec celui dégagé par le compte de gestion 2020 établi par la comptable de la trésorerie de Vertou.

Il est proposé de voter sur l'acceptation du compte administratif 2020 (en l'absence du Maire qui sort de la salle). La présidence de la séance est confiée à M. Nicolas DEROCHE, 1^{er} adjoint, qui soumet au vote le compte administratif 2020.

Il est proposé de voter sur l'acceptation du compte de gestion 2020.

Affectations des résultats 2020

La section d'investissement ne présentant pas de besoin de financement, il est proposé d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement 2020 d'un montant de 3 955.52 € en report à nouveau (compte 002 en fonctionnement au budget 2021).

Il est proposé de voter sur l'affectation des résultats 2020.

Il est demandé au conseil municipal :

D'ADOPTER :

- **Le Compte Administratif 2020** qui fait apparaître :
 - o Un solde d'exécution de la section d'investissement au compte 001 de : 0 € (montant avant restes à réaliser)
 - o Un résultat de la section de fonctionnement de : 3 955.52 €.
- **Le Compte de Gestion 2020** établi par le Trésorier et conforme aux écritures de la comptabilité communale,

DE DECIDER d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

- Au compte 1068 – excédent de fonctionnement 2020 pour l'investissement à l'exercice 2020 : 0 €
- A la ligne 002 – résultat de fonctionnement 2020 reporté au fonctionnement pour l'exercice 2021 : 3 955.52 €.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6- Délibération – Budget principal : vote du budget primitif 2021

Monsieur Nicolas DEROCHE rappelle que le budget est voté par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à la somme de 1 110 977,74 € :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011 Ch. À caractère général	207 300,00 €	70 Produits services et domaine	85 700,00 €
012 Frais de personnel	332 300,00 €	73 Impôts et taxes	501 200,00 €
014 Atténuation de produits	8 700,00 €	74 Dotations, sub. Et participations	153 709,00 €
65 Autres ch. de gestion courante	66 000,00 €	75 Autres produits de gestion courante	4 000,00 €
66 Charges financières	14 000,00 €	77 Produits exceptionnels	5 700,00 €
67 Charges exceptionnelles	239 688,35 €		
Total des dépenses réelles	867 988,35 €	Total des recettes réelles	750 309,00 €
020 Dépenses imprévues	42 000,00 €		
023 Virement section d'investissement	198 189,39 €	002 Excédent de fonctionnement n-1	360 668,74 €
042 Opérations d'ordre	2 800,00 €		
Total Général	1 110 977,74 €	Total Général	1 110 977,74 €

En section d'investissement, le budget s'équilibre à 454 270,11 € :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
16 Capital Emprunts	32 500,00 €	10 Dotations, fonds divers, réserves	180 858,72 €
20 Immobilisations incorporelles	24 000,00 €	13 Subventions d'investissement	70 750,00 €
21 Immobilisations corporelles	10 000,00 €		
23 Immobilisations en cours	178 000,00 €		
Total des dépenses réelles	244 500,00 €	Total des recettes réelles	251 608,72 €
022 Dépenses imprévues	13 878,28 €	021 Virt section de fonctionnement	198 189,39 €
001 Déficit d'invest n-1	194 219,83 €	040 Opérations d'ordre	2 800,00 €
041 opérations patrimoniales	1 672,00 €	041 opérations patrimoniales	1 672,00 €
Total Général	454 270,11 €	Total Général	454 270,11 €

Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette proposition.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7- Délibération – Budget annexe « boucherie » : vote du budget primitif 2021

Monsieur Nicolas DEROCHE rappelle que le budget est voté par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement en Hors Taxe.

Il est proposé de voter le budget 2021 suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
011 Ch. à caractère général	9 966,46 €	75 Autres produits de gestion courante	6 010,94 €
		002 Excédent de fonctionnement n-1	3 955,52 €
Total Général	9 966,46 €	Total Général	9 966,46 €

Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette proposition.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

8- Urbanisme – DIA (Pascal)

Quatre DIA est à l'ordre du jour :

- DIA A 1566, 1567 ET 1671, 10 rue des Ouches pour une valeur de 369 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de ne pas exercer son droit de préemption.

- DIA A 459, lieudit coteau des Ouches pour une valeur de 1 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de ne pas exercer son droit de préemption.

- DIA B, 1007, 1009, 1011, 1740 et 1958, 3 rue du coteau pour une valeur de 247 900 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de ne pas exercer son droit de préemption.

- DIA B, 1078, 1080, 1081 et 1794, 9 rue Sophie Trébuchet pour une valeur de 377 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de ne pas exercer son droit de préemption.

Etat des dossiers en cours

L'état des dossiers d'urbanisme en cours a été communiqué à l'ensemble des membres du conseil municipal à l'appui de la convocation.

Il est demandé au conseil municipal si cet état appelle des remarques particulières. Le conseil n'émet aucune remarque ni ne pose aucune question.

9- Point sur les commissions communales

Monsieur Nicolas DEROCHE présente l'avancée des dossiers de la commission réunie le 9 mars 2021:

- *Projet AD'AP* : changement du sol de la BCD aux vacances d'hiver 2021 et demande de DETR repoussée à juin 2023 pour les travaux d'accessibilité de la Mairie et la rampe de l'église.
- *Fin des travaux en régie à la SDV* : la qualité du travail des agents techniques est à souligner.
- *Rénovation de la Mairie* : demande de renseignements auprès du cabinet LE FLOCH architectures afin de prioriser les différentes études avant lancement des consultations (après les premiers retours de préfecture pour la demande de subvention DETR concernant ce projet).
- *Le projet de Sécurisation de la Métairie* est toujours en discussion avec le Conseil départemental et Clisson Sèvre et Maine Agglo, concernant notamment le financement.
- *Installation de la fibre* : réunion le 10 mars avec Monsieur ORIA, de CSMA, et les agents, administratifs et techniques, de la commune afin de mettre à jour la plateforme GEOPAL pour l'accès à la fibre pour les citoyens et les professionnels.

Madame Sandrine MANDIN-DIRAISON présente l'avancée des dossiers de la commission réunie le 10 mars 2021 :

- *Personnel de l'école* : Prolongation de l'arrêt maladie d'Annaïck SOYER jusqu'au 07/04/2021 inclus ce qui entraîne le renouvellement du contrat de Madame Léa BERTIN-MOUROT, sa remplaçante.
- *Delphine LE SAUX* quittera ses fonctions à l'entretien des bâtiments communaux à compter du 19 février : elle a été remplacée par Laura GANDON, qui avait déjà travaillé pour la commune, et Lara LOISAN jusqu'à la fin de l'année scolaire
- *Vie associative* : le Basket club souhaiterait reprendre ces activités en extérieur si le protocole le permet, lancement du Plan Culture territoire au niveau de l'agglomération, réflexion sur d'éventuels challenges sportifs
- *Portail Famille* : lancement de l'analyse des données par le prestataire suite à la réunion avec les agents du service administratif : une présentation sera faite au conseil Municipal à la séance d'avril. Le règlement intérieur de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire seront modifiés en conséquence.
- *Rencontre de la nouvelle éducatrice de jeunes enfants de Clisson Sèvre et Maine Agglo.*

Monsieur Pascal DABIN présente l'avancée des dossiers de la commission réunie le 9 mars 2021 :

- *Attribution du budget* pour la commission d'environ 3 600 € pour l'exercice 2021 principalement pour la réfection de la voirie.
- *Tractation* toujours en cours nouveau devis pour l'éclairage de la façade l'église, de la statue de Jeanne d'Arc et du Dôme suite à la réception de la première estimation du SYDELA jugée exorbitante.
- *Définition des lieux d'études* avec les élèves du Lycée Briacé le 26 janvier 2021 dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

- Enfin Monsieur DABIN souhaite préciser que résultat du marché groupé pour les contrôles périodiques des installations électriques et gaz, dont Saint Fiacre est partie prenante, a été attribué suite à la présentation de l'analyse des offres à l'entreprise DEKRA ce soir lundi 15 mars.

10- Points divers

Madame le Maire tient à informer le Conseil qu'un CCAS s'est tenu le jour même à 18h30 au cours duquel le budget a été adopté pour l'exercice 2021.

Madame le Maire tient à rappeler au conseil que la commune accueille un stagiaire de seconde AGORA du lycée Nelson MANDELA sur la période du 15 mars au 10 avril 2021 afin d'assister le service administratif dans le tri des archives en prévision de la rénovation de la Mairie.

Prochaines échéances :

- Conseil municipal exceptionnel le jeudi 25 mars 2021 à 20h00 précédé d'une réunion d'équipe concernant un éventuel droit de préemption.
- Conseil municipal ordinaire le lundi 12 avril 2021.
- Conseil municipal ordinaire **le jeudi** 27 mai 2021.

11- Questions orales

Aucune question orale n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.